

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 48 (1977)
Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

734

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVIII^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N° 2 Février 1977

SOMMAIRE

Quel recyclage pour quelle profession ?

Les problèmes d'une économie à croissance lente (18) ; Formation professionnelle et recyclage (24) ; La formation des travailleurs, comment se présente-t-elle dans la région jurassienne aujourd'hui ? (32).

« Quel recyclage pour quelle profession ? »

Les projets cantonaux et fédéraux de lutte contre le chômage prévoient, comme mesures préventives aussi bien que «curatives», tant le recyclage que le perfectionnement et la formation continue. Or l'économie jurassienne, comme d'ailleurs l'ensemble de l'économie suisse, à de rares exceptions près, n'est pas seulement touchée par des difficultés conjoncturelles, mais surtout par une crise de structure. Dans de telles conditions, organiser la formation des travailleurs sans savoir pour quelles productions et pour quelles professions on va le faire, c'est courir le risque de créer de futurs chômeurs diplômés.

De toute façon, les travailleurs sont extrêmement réticents à l'égard d'une formation qui n'entraîne pas une promotion professionnelle ou qui ne débouche pas sur de réelles possibilités de réinsertion professionnelle (notamment pour un chômeur). Les employeurs autant que les travailleurs et les pouvoirs publics sont directement concernés par ce problème. L'Université populaire jurassienne avait donc décidé d'organiser en 1976 un colloque qui devait avoir pour buts :

— de réunir autour du thème proposé les milieux intéressés, notamment les syn-

dicats patronaux et ouvriers, les pouvoirs publics et les institutions de formation ;

- d'apporter une information générale et réciproque sur la question et sur ses différents aspects ;
- de faire apparaître les besoins respectifs des intéressés et les possibilités en matière de recyclage, de perfectionnement et de formation continue ;
- de contribuer à la définition d'objectifs précis de formation ;
- de faciliter la définition et l'application de solutions concrètes pour notre région.

Ce colloque devait être ouvert par les trois exposés suivants :

- M. Denis Maillat, professeur à l'Université de Neuchâtel, avait pour mandat de brosser un tableau global de la situation économique et de ses implications pour notre région.
- M. Hans-Ulrich Trachsel, inspecteur cantonal des écoles professionnelles, devait aborder le thème de la formation professionnelle initiale et du recyclage.